

L'ENQUETE MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Fiche synthétique pour la préparation de la vague 2020

Descriptif

L'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » de la DREES offre tous les 7 ans environ un panorama des solutions d'accueil auxquelles ont recours les parents pour leurs jeunes enfants et leurs modes d'organisation.

Trois vagues d'enquête ont été collectées en face à face, en France métropolitaine : en 2002 (ménages avec au moins un enfant de moins de 7 ans), en 2007 (ménages avec au moins un enfant de moins de 7 ans et demi) et en 2013 (ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 6 ans). Elle est depuis sa création réalisée avec le concours financier de la CNAF, ainsi que l'appui de la CNAF et de l'Insee pour le tirage de son échantillon représentatif.

La structure du questionnaire et les thèmes abordés sont les suivants :

- Une description de la composition du ménage et des informations individuelles sur les parents et les enfants (tableau des habitants du logement).
- Une description de la **situation d'activité du répondant et de son conjoint** (« occupation du répondant et de son conjoint ») : emploi, chômage, interruption d'activité, inactivité avec les **calendriers d'activité et horaires** détaillés de travail du répondant et de son conjoint **sur la semaine de référence**.
- Des informations sur la proximité des membres de la famille du répondant ou de son ex-conjoint avec son ou ses enfant(s) et sur leur implication éventuelle dans l'accueil des enfants.
- Le **calendrier d'accueil des enfants sur la semaine de référence**, spécificité et cœur de l'enquête, qui décrit l'accueil des enfants jour par jour, intervenant par intervenant et période d'accueil par période d'accueil sur la semaine (en demandant l'heure de début et de fin de chaque période). Il permet notamment de mesurer précisément et de mettre en regard le temps passé dans les éventuels modes d'accueil formels et le temps passé avec les parents (avec la possibilité de distinguer père et mère) ou des intervenants informels (grands-parents, baby-sitters,...).
- Le descriptif des **dépenses effectuées pour l'accueil des enfants**, les aides publiques et prestations reçues pour y faire face, ainsi que le recueil des revenus du ménage.
- Des informations sur les opinions sur les modes d'accueil utilisés et le choix de ces derniers, ainsi que sur la succession des modes d'accueil mobilisés depuis la naissance des enfants.

En 2013, un questionnement complémentaire a été introduit sur les **congés autour de la naissance** (congés conventionnels, congé paternité). Certains enquêtés ont par ailleurs été réinterrogés dans le cadre de post-enquêtes qualitatives menées par des équipes de chercheurs en sciences sociales en 2015-2016.

Place dans le dispositif statistique

L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants est la seule source statistique à fournir une information sur les solutions d'accueil utilisées par les parents pour leurs jeunes enfants, sur un échantillon entièrement dédié aux familles avec des enfants de moins de 6 ans (6 700 familles en 2013), ce qui permet de disposer d'analyses fines des déterminants sociaux à l'œuvre dans le recours ou le non recours aux différents modes d'accueil.

Elle est également la seule source permettant d'aborder la thématique « **du point de vue des familles** ». Elle complète ainsi les données administratives existantes sur l'offre d'accueil fournie par les équipements et les professionnels du secteur. Elle complète également celles fournies par les prestations sociales associées à la petite enfance, **en interrogeant l'ensemble de la population et pas seulement les bénéficiaires de ces prestations**. Même si les systèmes d'information s'enrichissent – la CNAF développe par exemple l'outil FILOUE pour mieux connaître les modalités de

l'accueil des enfants fréquentant les EAJE¹ – l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants reste un complément indispensable aux données administratives car elle couvre l'ensemble de la population, ainsi que **tous les modes d'accueil et solutions de garde qu'ils soient formels, y compris l'école, ou informels (mères, pères, proches, grands-parents)**. Elle permet en outre de disposer d'un détail d'information sociodémographique sur les familles que ne peuvent fournir les données administratives : par exemple la différenciation des recours aux différents modes d'accueil selon le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ou les horaires de travail (y compris les horaires atypiques) des deux parents. Elle interroge enfin simultanément sur l'ensemble des modes d'accueil et des solutions de garde, et sur la façon dont ils se combinent dans l'organisation des familles. C'est ainsi **la seule source qui permet de décrire pour un enfant l'ensemble des modes de garde ou d'accueil mobilisés**.

Cette enquête est aussi la seule à offrir la possibilité de mettre en regard un calendrier fin d'accueil des jeunes enfants avec un calendrier d'activité des parents pour **comprendre les modes d'organisation mis en place par les parents pour concilier vie familiale et vie professionnelle**.

En outre, les évolutions récentes du recours aux différents modes d'accueil des jeunes enfants posent questions : le recours aux prestations accompagnant une interruption ou une réduction d'activité professionnelle des parents baisse en effet notablement tandis que le recours aux prestations versées en cas d'emploi d'une assistante maternelle agréée a lui aussi récemment entamé une diminution et que l'offre d'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant ne semble pas en mesure de contrebalancer ces évolutions. En permettant de comparer les recours à l'ensemble des modes de garde ou d'accueil ainsi que les modes d'organisation mis en œuvre pour concilier vie familiale et vie professionnelle en 2013 et en 2020, cette enquête permettra d'éclairer l'articulation de ces évolutions.

Notons par ailleurs que l'enquête est la seule source permettant actuellement de donner un chiffre sur le recours de l'ensemble des pères au congé de paternité, quel que soit leur régime de sécurité sociale.

Bilan d'exploitation

L'édition 2013 a donné lieu à de nombreuses publications de la DREES : 9 numéros de la série *Études et résultats*², sur des sujets divers comme l'organisation des couples biactifs à temps complet, celle des parents de foyers monoparentaux (en collaboration avec la CNAF) ou des parents qui travaillent le week-end, les dépenses des familles pour l'accueil des jeunes enfants, le choix et la fréquentation des EAJE, le congé de paternité, le rôle des grands-parents, la prise en charge des enfants scolarisés en dehors de l'école. Les données de cette enquête alimentent en outre la partie du rapport de l'**Observatoire national de la petite enfance (ONaPE)** sur le recours aux modes d'accueil.

L'enquête et les études qualitatives qui l'ont complétée (trois post-enquêtes pilotées et financées par la DREES) ont par ailleurs alimenté une partie du colloque « Petite enfance : regards croisés sur les modes d'accueil des jeunes enfants » organisé par la DREES en novembre 2016³. Plusieurs articles de recherche exploitant l'enquête 2013, ainsi que les articles issus des trois post-enquêtes financées par la DREES figurent en outre dans le dossier de la *Revue Française de affaires sociales* n°2/2017 « Les modes d'accueil des jeunes enfants : des politiques publiques à l'arrangement quotidien des familles »⁴. La CNAF, l'Ined, la DARES, la DGAFP, font partie des utilisateurs historiques ou plus récents de l'enquête. Une dizaine de chercheurs ont par ailleurs demandé l'accès aux données (avant juin 2018) via le centre Quêtelet.

¹ Extension du dispositif expérimental FILOUE à l'ensemble du territoire, permettant de disposer d'informations remontées par les établissements sur le profil des enfants accueillis en EAJE (nombre d'heures, tarification, ainsi que des éléments sur la situation familiale et d'activité, le niveau de ressources et les prestations perçues quand la famille est allocataire des CAF).

² En date de septembre 2018, cf. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/famille-enfance-jeunesse/article/l-enquete-modes-de-garde-et-d-accueil-des-jeunes-enfants>.

³ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/la-drees/colloques/article/petite-enfance-regards-croises-sur-les-modes-d-accueil-des-jeunes-enfants>

⁴ <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2017-2.htm>

Perspectives d'évolution

Le maintien du budget dévolu à l'enquête lors de la dernière édition n'étant pas assuré pour l'édition 2020, l'objectif premier est de maintenir le cœur de l'enquête, c'est-à-dire l'interrogation en face à face d'un échantillon conséquent de familles avec un enfant de moins de 3 ans, ainsi que de maintenir au maximum le cœur du questionnaire, notamment son calendrier d'accueil détaillé pour chaque enfant, afin de poursuivre les comparaisons temporelles. **La collecte auprès d'un échantillon de familles avec enfant entre 3 et 5 ans** suffisant pour permettre de réaliser des analyses sur cette population (notamment sur les temps en dehors de l'école) et des comparaisons avec les enquêtes précédentes **est soumise à l'obtention d'un financement suffisant**. En l'absence de financement extérieur, l'échantillon des ménages avec un enfant de 3 -5 ans serait réduit de moitié par rapport à l'édition 2013, en conservant un mode de collecte identique.

Les évolutions par ailleurs envisagées pour la prochaine édition de l'enquête se fondent sur les demandes et questionnements récents adressés à la DREES ou portés dans le débat public autour de l'enfance.

- Il est prévu de procéder à l'**appariement de l'enquête aux données administratives socio-fiscales sur les revenus**, qui permettra de disposer d'une mesure plus précise des ressources financières des ménages et une évaluation du taux de pauvreté des enfants. Cela permettra en particulier de connaître la part d'enfants pauvres – appréciée selon des conventions de calcul rigoureusement identiques à celles des sources de référence de l'Insee sur la pauvreté – dans les différents modes d'accueil, qui ne peut être qu'approché à partir d'autres sources. Cette information est en particulier fortement attendue dans le cadre de la stratégie de lutte et de prévention de la pauvreté annoncée en septembre 2018 : elle pourra servir de référence pour apprécier la capacité des sources administratives à fournir une estimation de cette part.
- Le géoréférencement des données pourrait permettre de développer les thématiques d'accès aux services, notamment en ce qui concerne les familles résidant en QPV. Un **suréchantillon de familles résidant en QPV** pourrait aussi être envisagé, sous réserve de financement.
- Le sujet de l'accueil des enfants en situation de handicap pourrait être étudié *via* un **suréchantillon de familles avec un enfant en situation de handicap** (identifiés par exemple parmi les bénéficiaires de l'AEEH), sous réserve de possibilité technique et de financement. Des questions permettant d'identifier les enfants en situation de handicap dans l'échantillon pourraient aussi être ajoutées. Le besoin d'une meilleure connaissance de cette population a été récemment exprimé par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA.
- L'**extension du champ de l'enquête aux DROM** améliorerait sa couverture et permettrait de prendre en compte les spécificités de ces zones géographiques. La constitution d'un suréchantillon permettant d'étudier de façon isolé un ou des DROM ne pourrait toutefois se faire que sous réserve d'un financement complémentaire.
- Éventuellement, sous réserve d'une étude de faisabilité préalable, la collecte du NIR afin d'**appairer les résultats de l'enquête avec les données du système national de données de santé** (SNDS) pourrait être envisagée. Un tel appariement permettrait de suivre les consommations de soin des enfants y compris après la date de collecte de l'enquête, afin d'étudier l'impact des modes d'accueil sur la santé des enfants.
- Des réflexions pourraient être lancées autour d'une collecte multimodes, afin de limiter le surcoût d'une extension de champ.

Calendrier prévisionnel*

Avril 2019	Demande avis d'opportunité pour l'enquête au CNIS
Juin 2019	Choix des critères de tirage échantillon INSEE et CNAF
Début juillet 2019	Publication de l'appel d'offres pour sélection du prestataire en charge de la collecte
Début octobre 2019	Sélection du prestataire
Fin octobre 2019	Notification du marché
Février 2020	Tirage de l'échantillon test
Mars 2020	Test de l'enquête sur le terrain
Mai-juin 2020	Tirage des échantillons pour l'enquête grandeur nature (CNAF + INSEE)
Juin 2020	Comité du label CNIS
1er octobre - 15 décembre 2020	Collecte de l'enquête
Janvier 2021- juin 2021	Traitement post collecte (redressements, calage, recodifications, imputations,...)
Mars 2021	Envoi des données à l'INSEE pour appariements avec fichier DGFIP et fichiers Cnaf/CNAV/MSA (revenus 2020)
Juin 2021	Publication des premiers résultats

* Ce calendrier prévisionnel se fonde sur une enquête menée à périmètre et méthodologie constants par rapport aux précédentes éditions.